

## Un Préfet sans la Foi

### Ou : un hérétique à la tête de l'ancien « Saint-Office »

Cet article est l'occasion de souligner, une fois de plus, l'importance des paroles de l'Immaculée. Lorsque la Vierge Marie daigne « descendre du ciel » pour parler aux hommes, très souvent par des apparitions à des enfants, dont l'âme est plus pure parce que le temps n'a pas eu le malheur de les ternir par le péché, il faut l'écouter et prendre soin des paroles qu'elle prononce.

En l'occurrence, le secret de Notre-Dame à La Salette (1846) revêt de nos jours une nouvelle lumière : « **Rome perdra la foi et deviendra le siège de l'antéchrist** ». Si la deuxième partie de cette assertion demeure mystérieuse, la première éclate aux yeux.

En effet, la Congrégation pour la Doctrine de la Foi à Rome vient d'être dotée par François d'un Préfet argentin, qui dirigeait jusqu'alors les destinées du diocèse de La Plata.

Citons la lettre de nomination de cet évêque tout d'abord :

« À Son Excellence Révérendissime

Archevêque Víctor Manuel Fernández

Cité du Vatican, 1er juillet 2023

Cher frère,

En tant que nouveau préfet du Dicastère pour la Doctrine de la Foi, je vous confie une tâche que je considère très précieuse. Son objectif central est de veiller sur l'enseignement qui découle de la foi afin de « *donner des raisons à notre espérance, mais pas comme un ennemi qui critique et condamne* ».

Le Dicastère, que vous allez présider, a connu d'autres époques où il a utilisé des méthodes immorales. Ce que j'attends de vous est certainement très différent.

Vous avez été doyen de la Faculté de théologie de Buenos Aires, président de la Société argentine de théologie et président de la Commission Foi et Culture de l'épiscopat argentin, dans tous les cas, élu par vos pairs qui ont ainsi apprécié votre charisme théologique. En tant que recteur de l'Université catholique pontificale d'Argentine, vous avez encouragé une saine intégration des connaissances. D'autre part, vous avez été curé de « *Santa Teresita* » et jusqu'à présent archevêque de La Plata, où vous avez su faire dialoguer les connaissances théologiques avec la vie du saint peuple de Dieu.

Étant donné que pour les questions disciplinaires – en particulier celles liées à l'abus de mineurs – une section spécifique a été récemment créée avec des professionnels très compétents, je vous demande, en tant que préfet, de consacrer votre engagement personnel plus directement à l'objectif principal du Dicastère, qui est de « *garder la foi* ».

Pour ne pas limiter la portée de cette tâche, il convient d'ajouter qu'il s'agit « *d'accroître l'intelligence et la transmission de la foi au service de l'évangélisation, afin que sa lumière soit un critère pour comprendre le sens de l'existence, surtout face aux questions que posent le progrès des sciences et l'évolution de la société* ». Ces questions, intégrées dans le cadre d'un renouveau du Dicastère, ont été abordées dans le cadre d'une réflexion sur l'avenir de la foi. Et alors, ces questions, intégrées dans une annonce renouvelée du message évangélique, « *deviennent des instruments d'évangélisation* » parce qu'elles nous permettent d'entrer en dialogue avec « *notre situation actuelle, qui est à bien des égards sans précédent dans l'histoire de l'humanité* ».

De plus, vous savez que l'Église « *grandit dans son interprétation de la parole révélée et dans sa compréhension de la vérité* » sans que cela implique l'imposition d'une manière unique de l'exprimer. En effet, « *des courants de pensée différents en philosophie, en théologie et dans la pratique pastorale, s'ils sont ouverts à la réconciliation par l'Esprit dans le respect et l'amour, peuvent permettre à l'Église de grandir* ». Cette croissance harmonieuse préservera la doctrine chrétienne plus efficacement que n'importe quel mécanisme de contrôle.

Il est bon que votre tâche exprime que l'Église « *encourage le charisme des théologiens et leurs efforts d'érudition* » à condition qu'ils ne se « *contentent pas d'une théologie de bureau* », d'une « *logique froide et dure qui cherche à tout dominer* ». Il sera toujours vrai que la réalité est supérieure à l'idée. En ce sens, nous avons besoin que la théologie soit attentive à un critère fondamental : considérer que « *toutes les notions théologiques qui remettent en cause la toute-puissance même de Dieu, et sa miséricorde en particulier, sont inadéquates* ». Nous avons besoin d'une pensée capable de présenter de manière convaincante un Dieu qui aime, qui pardonne, qui sauve, qui libère, qui promeut les personnes et les appelle au service fraternel.

Cela se produit si « *le message doit se concentrer sur l'essentiel, sur ce qui est le plus beau, le plus grand, le plus attirant et en même temps le plus nécessaire* ». Vous savez bien qu'il existe un ordre harmonieux entre les vérités de notre message, et que le plus grand danger survient lorsque des questions secondaires finissent par éclipser les questions centrales. Dans l'horizon de cette richesse, votre tâche implique aussi un soin particulier pour vérifier que les documents de votre Dicastère et des autres ont un support théologique adéquat, sont cohérents avec le riche humus de l'enseignement pérenne de l'Église et en même temps prennent en compte le Magistère récent.

Que la Sainte Vierge vous protège et veille sur vous dans cette nouvelle mission. Ne cessez pas de prier pour moi.

Fraternellement,

François »

Source : [https://fr.zenit.org/2023/07/03/lettre-du-pape-au-nouveau-prefet-de-doctrine-de-la-foi/?utm\\_source=mailpoet&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=nouveau-prefet-pour-la-doctrine-de-la-foi-5-titres-lundi-3-juillet-2023\\_447](https://fr.zenit.org/2023/07/03/lettre-du-pape-au-nouveau-prefet-de-doctrine-de-la-foi/?utm_source=mailpoet&utm_medium=email&utm_campaign=nouveau-prefet-pour-la-doctrine-de-la-foi-5-titres-lundi-3-juillet-2023_447)

L'élu à cette charge a tout d'abord décliné l'offre, ne se sentant pas à la hauteur de la tâche qui lui était demandée. Puis après l'insistance de François, il a accepté le 3 juillet, en expliquant notamment que ce Dicastère avait une origine. Voyons laquelle, en laissant parler

le futur Préfet : « (...) Ce dicastère s'appelait autrefois le « *Saint-Office* », et il était la terreur de beaucoup, parce qu'il se consacrait à la dénonciation des erreurs, à la persécution des hérétiques, au contrôle de tout, et même à la torture et à l'assassinat. Tout n'a pas été comme ça, mais c'est une partie de la vérité. François m'a écrit que la meilleure façon de prendre soin de la doctrine de la foi est de grandir dans notre compréhension de celle-ci, car « *cette croissance harmonieuse préservera la doctrine chrétienne plus efficacement que n'importe quel mécanisme de contrôle* ». Surtout si nous savons présenter un Dieu qui aime, qui libère, qui élève, qui promeut les gens. (...) »

Le lecteur aura saisi le sens de ces lettres et je fais mienne l'analyse que l'on peut lire sur fsspx.news sur ce sujet :

### « Les directives de François pour le nouveau préfet de la DDF »

Le Pape a donné des directives au nouveau préfet, directives qui ne sont rien moins qu'étranges et qui peuvent franchement être considérées comme inquiétantes. La lettre de nomination, datée du 1<sup>er</sup> juillet 2023 contient en effet des passages qui montrent une nouvelle transformation du DDF après celles que l'ancienne Congrégation du Saint-Office a subies depuis le Concile.

Dès le premier paragraphe le ton est donné : « En tant que nouveau préfet du dicastère pour la Doctrine de la Foi, je te confie une tâche que je considère très précieuse. Son objectif central est de protéger l'enseignement qui découle de la foi afin de "donner des raisons à notre espérance, mais non comme des ennemis qui montrent du doigt et condamnent" (*Evangelii gaudium*, 271). »

La citation du document papal est la suivante : « Il est vrai que, dans notre relation avec le monde, nous sommes invités à rendre compte de notre espérance, mais non pas comme des ennemis qui montrent du doigt et condamnent. » Le contexte est différent : « rendre compte de l'espérance » et « protéger l'enseignement qui découle de la foi », ce qu'il faudrait faire sans condamner. Sans condamner quoi ? Les erreurs ? Comment protéger sans s'opposer à ce qui détruit ?

Le paragraphe suivant est **ahurissant** (nous soulignons à dessein) : « A d'autres époques, **le dicastère que tu présideras en est venu à utiliser des méthodes immorales. Il fut un temps où, au lieu de promouvoir la connaissance théologique, on poursuivait d'éventuelles erreurs doctrinales. Ce que j'attends de toi est certainement très différent.** »

Tout catholique ne peut que rester abasourdi : de quelles époques s'agit-il ? de quelles méthodes immorales ? D'une certaine manière la réponse n'est pas nécessaire pour la suite : il apparaît, à la simple lecture, que ces « méthodes immorales » consistaient à poursuivre « d'éventuelles erreurs doctrinales ». La lettre insinue que ces erreurs n'étaient pas toujours réelles, et peut-être même que, majoritairement, elles ne l'étaient pas.

C'est un véritable opprobre jeté sur le passé de ce dicastère de la Curie romaine, dont le préfet autrefois n'était nul autre que le Pape lui-même. Et sur la défense admirable de la foi catholique accomplie par la Curie avec le pape à sa tête. Tout cela semble non seulement dépassé, mais avoir été un épisode sombre de l'histoire de l'Église.

## Dans la ligne d'*Amoris laetitia*

Plus loin, le pape décrit la tâche du nouveau préfet vis-à-vis des théologiens : « Il est bon que ta tâche exprime que l'Église "encourage le charisme des théologiens et leur effort de recherche théologique" à condition "qu'ils ne se contentent pas d'une théologie de bureau" (*Evangelii gaudium*, 132), d'une "logique froide et dure qui cherche à tout dominer" (*Gaudete et exsultate*, 39) ».

Et le paragraphe se conclut ainsi : « Nous avons besoin d'une pensée capable de présenter de manière convaincante un Dieu qui aime, qui pardonne, qui sauve, qui libère, qui promet les personnes et les appelle au service fraternel. » - Mais, si l'on comprend bien, surtout pas du Dieu vrai qui « aime la justice et hait l'iniquité » du péché et qui réclame que nous croyons tout ce qu'Il nous a enseigné.

Mgr Victor Manuel Fernández ne devrait pas être trop dépaysé : le site *cath.ch* rapporte qu'il est considéré « comme l'une des plumes de l'exhortation apostolique *Amoris laetitia* ». Voilà qui peut nous rassurer. »

Source : <https://fsspx.news/fr/news-events/news/les-etranges-directives-de-francois-au-nouveau-prefet-du-ddf-83763>

Si les mots qui concluent ce commentaire se veulent ironiques, rien n'est *rassurant*, bien au contraire. Le 5 mars dernier, cet évêque moderniste déclarait : « *Sans s'en rendre compte, l'Église a développé pendant des siècles une doctrine pleine de classifications qui établissait que : seuls les baptisés qui sont dans la grâce de Dieu peuvent recevoir la communion et ceux qui sont en état de péché mortel ne le peuvent pas ; et que seuls ceux qui se repentent de leurs péchés et qui font preuve d'une volonté d'amendement peuvent recevoir l'absolution sacramentelle.* »

**Fernandez n'est pas seulement moderniste : il est hérétique** et le voilà préfet de ce qui fut le « Saint Office ». Le pape saint Pie V, dans la béatitude du ciel, doit gémir sur le sort des hommes d'ici-bas, livrés à des hommes mitrés, pour la perte d'un grand nombre d'âmes...

**Rome a perdu la foi.** Mgr Lefebvre le déclarait lors des sacres de 1988. Les trente-cinq années écoulées ne l'ont pas fait mentir.

**Abbé Dominique Rousseau**  
7 juillet 2023